C-02

Terrebonne

Formulaire de demande de certificat

Abattage d'arbre à l'intérieur des boisés d'intérêt*

Espace réservé à l'administration :			
Reçu par :		Nº de demande :	

- ***IMPORTANT : Si la demande concerne un projet d'émondage, un permis n'est pas nécessaire.***
- ***Est-ce que votre arbre ou l'un de vos arbres visés par la demande d'abattage est un frêne?*** ☐ ***OUI*** | ☐ ***NON***
  Si oui, ne pas utiliser le présent formulaire. Voir les informations et modalités sur le site internet https://sauvonsnosfrenes.ca/
- *Vous trouverez ci-joint une carte du territoire. Si votre propriété se retrouve dans la zone verte, vous devez utiliser le présent formulaire. Si votre propriété ne se retrouve pas dans la zone verte, utilisez le formulaire C-01 (à l'extérieur des boisés).*
- *Si votre propriété est située dans la zone verte, sachez que le Règlement de contrôle intérimaire 2022-96 sur les milieux naturels est applicable à votre projet.*

* Ce type de travaux est assujetti au règlement sur les PIIA. Vous devez déposer au préalable, une demande de PIIA à nos bureaux. Pour ce faire, veuillez utiliser le formulaire U-04.

Date dépôt de la demande :	

1. Identification du lieu des travaux

Adresse :	
# lot :	

2. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

4. Description des travaux

Motifs de l'abattage de (des) l'arbre(s) *(pour un arbre de plus de 10 cm de diamètre, mesuré à 1,4 m du sol)* **:**

Usage principal du terrain :	☐ agricole	☐ résidentiel	☐ commercial
Détails des travaux :			
Date de début des travaux :			
Date de fin des travaux :			
Valeur des travaux :	$		

5. Identification sur l'exécutant des travaux			
Nom de l'entrepreneur:		Nº de SIAQ :	
Nom du responsable / Nom de l'ingénieur forestier :			
Téléphone :			

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande*	
☐	Photographies claires et significatives de (des) l'arbre(s) **ET** de la problématique
☐	Fournir un inventaire des composantes naturelles d'intérêt, préparé par un professionnel qui détient une expertise à cet égard. (en application du RCI 2022-96)
☐	Si votre projet est situé dans un milieu humide identifié à la carte 2 du RCI 2022-96, une étude de caractérisation selon les exigences du guide Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional (disponible sur le site du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques dans la section 'liens d'intérêt': https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuxhumides.htm
☐	Résolution du Conseil municipal autorisant la coupe
☐	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur
☐	Procuration du propriétaire, le cas échéant
** Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.*	

7. Si activité agricole : documents supplémentaires à fournir pour l'analyse de votre demande	
☐	Une description et justification technique et cartographique des travaux, préparées et cosignées par un ingénieur forestier et un biologiste
☐	Si activité sylvicole, un plan d'aménagement forestier (P.A.F.) préparé et cosigné par un ingénieur forestier et un biologiste
** Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.*	

8. Déclaration du requérant	
La personne soussignée déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. La personne soussignée déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la règlementation municipale applicable en vigueur. Enfin la personne soussignée comprend que le présent formulaire ne constitue pas un certificat d'autorisation.	
Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

Pour procéder à l'ouverture d'une demande, vous pouvez procéder de trois façons (dans tous les cas, votre demande doit contenir les documents indiqués à la section 6) :

1- En ligne : Faire votre demande sur notre site internet à l'adresse https://www.ville.terrebonne.qc.ca/permis-et-demandes-de-travaux

2- À nos bureaux : vous présenter avec le présent formulaire complété et les documents exigibles;

3- Par courriel : nous transmettre le présent formulaire complété et les documents exigibles à l'adresse urbanisme.durable@ville.terrebonne.qc.ca ; un membre de notre direction vous contactera pour convenir de votre choix de paiement : (chèque, carte de crédit (terminal virtuel), comptant et par carte débit (en personne);

4- Par la poste : nous transmettre le présent formulaire complété, les documents exigibles ainsi que le paiement par chèque.

Ville de Terrebonne
Direction de l'urbanisme durable
790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4

Téléphone : 450-471-3008 / Courriel : urbanisme.durable@ville.terrebonne.qc.ca

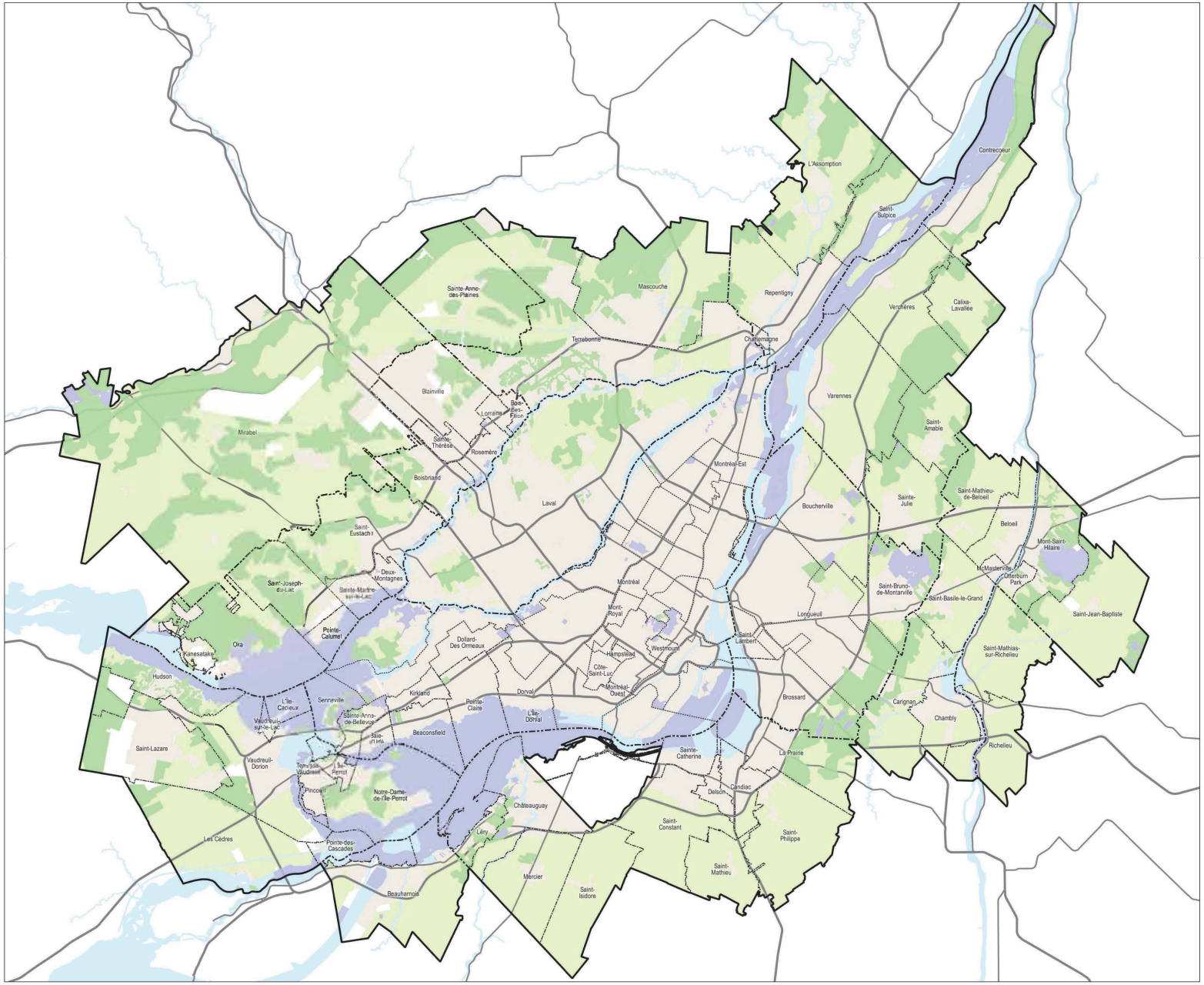

Communauté métropolitaine de Montréal

Carte 1 - Milieux terrestres d'intérêt métropolitain

Limite CMM

Limite MRC

Limite municipalité

Limite arrondissement

Autoroute

Route principale

Périmètre métropolitain

Zone agricole permanente

Aires protégées du Grand Montréal

Hydrographie

Milieux naturels d'intérêt métropolitain

Milieux terrestres d'intérêt métropolitain

Source(s):
© Communauté métropolitaine de Montréal
© Gouvernement du Québec, réseau routier.

Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal numéro 2022-96 concernant les milieux naturels

Dates	Mise à jour	Par

0 10 20
Kilomètres

N

EN VIGUEUR LE 16 JUIN 2022

SIGMA

© Communauté métropolitaine de Montréal

2022-04-28

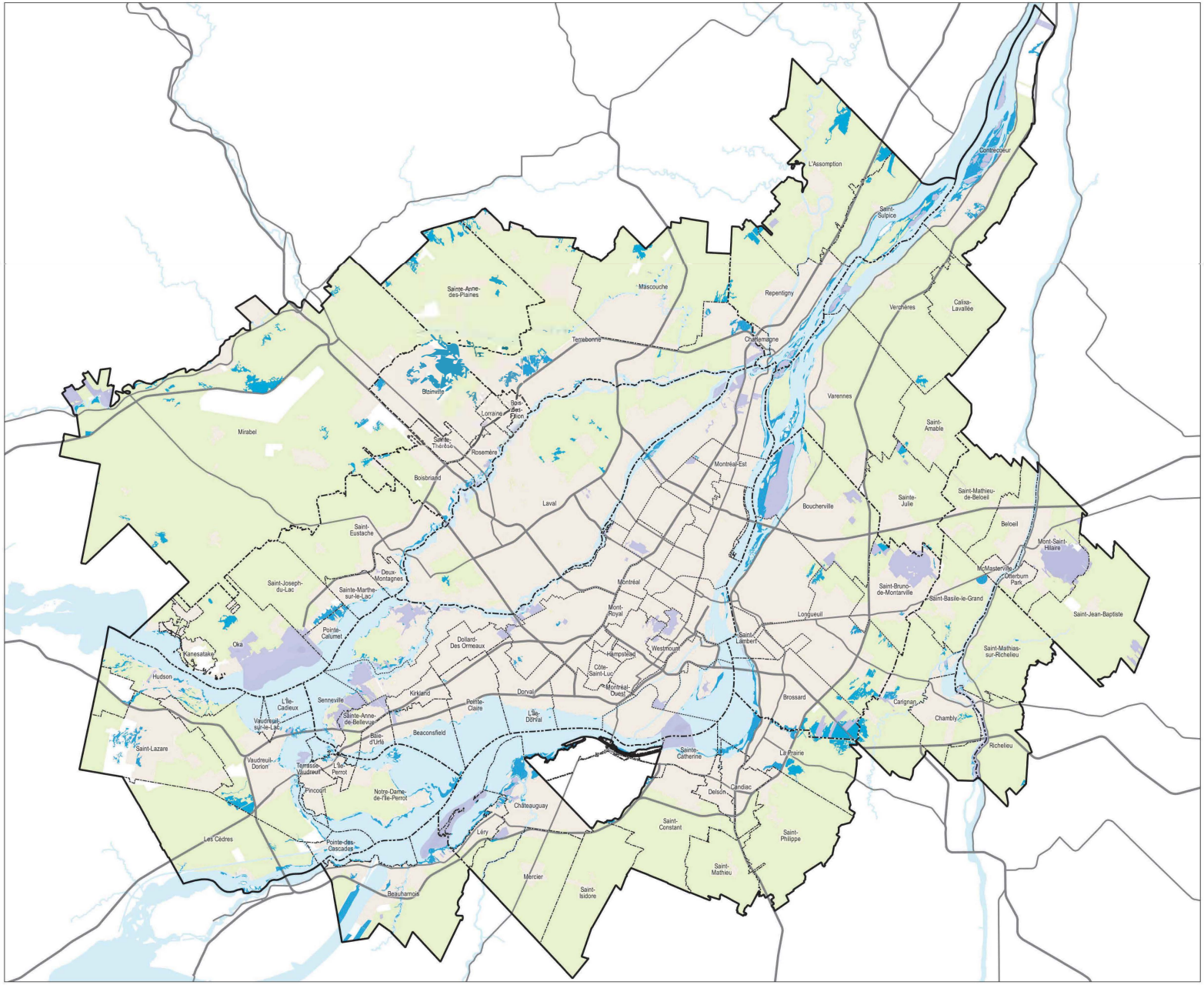

Communauté métropolitaine de Montréal

Carte 2 - Milieux humides d'intérêt métropolitain

Limite CMM

Limite MRC

Limite municipalité

Limite arrondissement

Autoroute

Route principale

Périmètre métropolitain

Zone agricole permanente

Aires protégées du Grand Montréal*

Hydrographie

Milieux naturels d'intérêt métropolitain

Milieux humides d'intérêt métropolitain

Source(s)
© Communauté métropolitaine de Montréal
© Gouvernement du Québec, réseau routier.

Note(s)
* Excluant les aires de concentration d'oiseaux aquatiques et l'habitat du rat musqué.

Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal numéro 2022-96 concernant les milieux naturels

Dates	Mise à jour	Par

0 10 20
Kilomètres

N

EN VIGUEUR LE 16 JUIN 2022

SIGMA

© Communauté métropolitaine de Montréal

2022-04-28